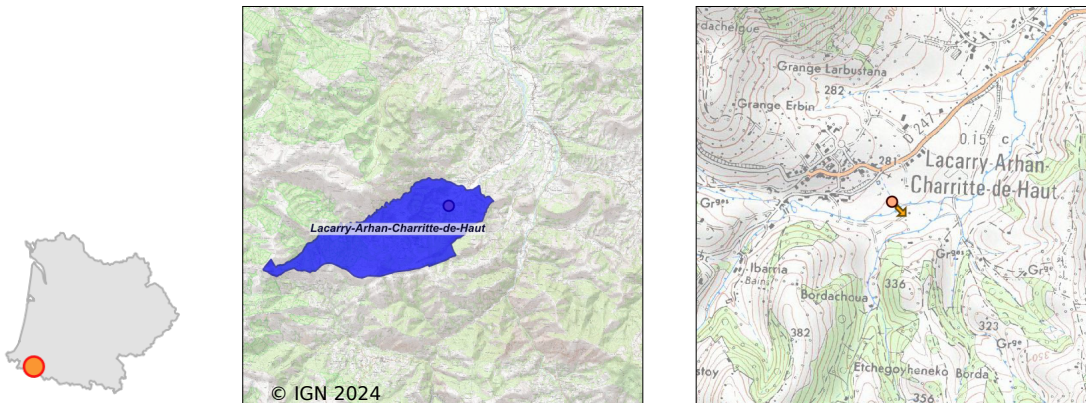


Système d'assainissement 2022

LACARRY ARHAN CHARITTE DE HAUT

Réseau de type Séparatif



Station : LACARRY ARHAN CHARITTE DE HAUT

Code Sandre	0564298V001
Nom du maître d'ouvrage	CA DU PAYS BASQUE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 2000
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	100 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	6 Kg/j
Charge nominale DCO	9 Kg/j
Charge nominale MES	7,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	15 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	380 554, 6 228 483 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - null

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau qui dessert le bourg de Lacarry est exclusivement gravitaire et compte 26 abonnés d'après le préposé. Le débit sanitaire, calculé par le bureau d'études SCE qui a réalisé le Schéma Directeur d'Assainissement, est de 7,7 m³/j.

En 2022, le suivi départemental dans le cadre du programme NAIADE a été réalisé au moyen d'un bilan 24 heures le 30 mai par temps sec.

Le jour du bilan, à notre arrivée sur site, nous avons constaté l'obstruction par des lingettes de la canalisation d'arrivée des effluents en amont immédiat de la première fosse toutes eaux. La canalisation a été débouchée par l'exploitant avant l'installation de nos appareillages. Le réseau d'assainissement était légèrement en charge, indiquant que le phénomène était survenu très récemment compte tenu du faible volume déstocké.

Concernant les débits :

- La totalité de la pollution transitant par le réseau d'assainissement est correctement acheminée jusqu'aux ouvrages de traitement. Avec 6,1 m³/j, le débit traité par la station de dépollution correspond à environ 41 équivalents habitants hydrauliques (sur la base 1 EH = 150 l/j). Lors du précédent bilan 24h du mois de septembre 2019 réalisé dans des conditions similaires, le volume mesuré en entrée de station (sortie fosses toutes eaux) s'était élevé à 7 m³/j soit 46 EH hydrauliques.

- L'histogramme des débits présente des variations caractéristiques des rejets domestiques. Le débit de pointe varie entre 0,3 m³/h et 0,7 m³/h le matin, le midi et en soirée. Le débit minimum en période nocturne est faible avec 0,08 m³/h, valeur à relativiser compte tenu des incertitudes associées à la faible gamme de mesure des volumes journaliers.

- L'effluent brut est normalement concentré (DCO : 661 mg/l). La DBO₅ paraît un peu faible au regard des autres paramètres DCO et MES ; l'effluent est en limite de biodégradabilité (DCO/DBO₅ : 3)

- Ce régime autour de 7 m³/j avait été mesuré en juin 2011 et septembre 2013 par temps sec.

- Le bilan 24h de Février 2016, qui s'était aussi déroulé par temps sec présentait un débit de 17,5 m³/j (120 équivalents habitants (EH) hydrauliques). L'histogramme des débits mettait en évidence un important régime permanent d'eaux claires évalué à 480 l/h soit 11,5 m³/j.

Concernant les flux de pollution organiques :

La charge organique mesurée correspond à environ 28 équivalents habitants (DBO₅ pondérée par la DCO). Cette charge est 2 fois moins importante que celle obtenue lors du bilan 24h de septembre 2019. Toutefois, la charge est peut-être un peu sous évaluée en raison de la concentration en DBO₅ qui paraît un peu basse. D'après les informations recueillies, le nombre d'abonnés recensés est de 26, la charge organique mesurée engendre 1 ratio de l'ordre de 1 habitant/branchement, valeur faible dans l'absolu. Sur la base des paramètres azotés (ratios : 1 EH : 11,5 g NH₄/j et 15,5 g NTK/j ratios issus de l'étude du Cémagref sur la qualité des eaux usées issues des petites collectivités), la charge organique collectée correspond à 45-50 EH.

Pour le bilan 24h de septembre 2019, la charge organique mesurée correspond de 50 à 60 équivalents habitants, selon les paramètres, compatible avec le débit entrant et le nombre d'abonnés. A noter qu'un restaurateur figure parmi les abonnés.

Cette charge est comparable à celle mesurée pour le bilan de 2013. Elle était un peu plus faible en février 2016, de l'ordre d'une trentaine d'EH organiques.

Il convient de souligner que la marge d'erreur peut être importante pour des mesures concernant de très faible charge.

Station d'épuration

La station se compose de deux fosses toutes eaux en série, d'une chambre de chasse avec boîte flottante (avec compteur de bâchées) et panier décolloïdeur. Le traitement est assuré par deux filtres à sable circulaires alimentés par sprinkler et fonctionnant en alternance tous les 15 jours.

La station a respectivement fonctionné avec les taux de charge suivants pour les bilans 24 heures de 2013, de 2016, de 2019 et de 2022 :

Hydraulique : 70%, 117%, 46% et 41%

Organique : 40%, 26 %, 50% et 22%

Les effluents transitent par deux fosses toutes eaux en série. Lors de notre bilan 2022, on observe une épaisse couche de boues et présence de déchets divers en surface de la première, boues également en surface de la seconde fosse.

La boîte flottante permettant l'alimentation séquentielle des filtres fonctionne correctement. Il est préconisé de remplacer le compteur de bâchées afin d'avoir une estimation des volumes journaliers admis en traitement. Le sprinkler présente une rotation satisfaisante.

Les filtres à sable fonctionnent par alternance, la scarification des filtres avant leur remise en service est réalisée régulièrement et avec soin. A l'identique des précédents bilans, le débit mesuré en sortie est inférieur à celui de l'entrée (environ 40% de moins), laissant supposer que le filtre en service n'est pas étanche.

Les rendements épuratoires, calculés sur les flux et sur les concentrations, sont excellents. Ils varient de 95% à 100% sur l'élimination des matières oxydables (DCO et DBO5) et des MES. Labattement de l'ammonium par le phénomène de nitrification est total avec un rendement de 99% et une concentration résiduelle en N-NH4 < 1 mg/l. Lors de ce bilan, le phosphore est abattu à hauteur de 56% sur la base des flux et à hauteur de 23% sur la base des concentrations, sans traitement spécifique.

Le rejet est de bonne qualité, comme pour les mesures antérieures.

Le personnel de la communauté d'agglomération Pays basque assure une exploitation suivie et régulière.

Sous produits

Le 23/07/2019, 27 m3 de boues ont été extraits et évacués vers la station de Tardets.

Juin 2020 : 18 m3 extraits et évacués vers la station de Tardets.

2021 ?

En 2022, à la date de notre passage (30 mai), il n'y a pas eu de dévacuations de boues depuis le début de l'année 2022. L'intervention du camion hydrocureur est tributaire du fauchage effectif de la parcelle par l'agriculteur et des conditions météorologiques de temps sec pendant une longue période.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	6,1 m3/j	41 %			3,5 m3/j	
DCO	4 Kg/j	45 %	660 mg/l	97 %	0,1 Kg/j	31,2 mg/l
MES	2,4 Kg/j		400 mg/l	100 %	0 Kg/j	2,8 mg/l
NGL	0,8 Kg/j		126 mg/l	55 %	0,3 Kg/j	99 mg/l
NTK	0,8 Kg/j		126 mg/l	99 %	0 Kg/j	2,8 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,4 mg/l	57 %	0 Kg/j	8,5 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0564298V001>